

JEAN LOB

DOCTEUR EN DROIT

AVOCAT

544

1002 LAUSANNE, LE

3 avril 2013

LION D'OR 2
TÉL. 021 323 95 91
FAX 021 323 89 30
CH. POST. 10-6077-7
CASE POSTALE 6692
TVA 244 248

MINISTÈRE PUBLIC
- 4 AVR. 2013
LAUSANNE

Monsieur le Procureur Gilliéron
Ministère public
de l'arrondissement de Lausanne
Couvaloup 6
1014 Lausanne

Affaire pénale Jacques Romanens contre divers. PE11.015201-PGN

Monsieur le Procureur,

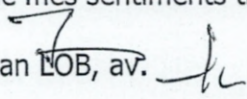
Au nom du plaignant, j'ai l'avantage de produire une lettre du Service d'oto-rhinolaryngologie du CHUV à Mme le Dr KOUADIO du 22 mars 2011, une lettre du Département des services de chirurgie et d'anesthésiologie du CHUV à M. le Dr LORENZ du 13 mars 2013, ainsi que copie du début d'une notice que m'a fait tenir Mme SCHAER.

Par ailleurs, je me permets d'insister pour que vous procédiez à l'audition de Mme Aurore BARBE, p.ad. CMS Apremadol, avenue 14 Avril 12, 1020 Renens. Je souhaite que vous me communiquiez la date de cette audition pour que je puisse y intervenir.

Mon client requiert qu'il vous plaise ordonner au Centre médico-social de produire le dossier complet constitué pour M. Jacques ROMANENS, y compris l'entier du journal interne.

Copie du présent courrier est adressée à Me SUBILIA.

Veuillez croire, Monsieur le Procureur, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Jean LOB, av. 

Annexes : 3